Passions naturelles et passions sociales chez Jean-Jacques Rousseau Etude conceptuelle 1ière partie

Par **Cécile Nail**, ancienne élève de l'ENS, professeur agrégé de philosophie, université de Clermont.

La socialisation des passions naturelles

Ici surgit toutefois une contradiction, qu'il faut résoudre pour qu'il soit enfin possible de tirer tous les fruits de la thèse posant la naturalité des passions sociales : pour le moment en effet, les passions sociales apparaissent tour à tour bonnes et mauvaises, ou tour à tour humanisantes et déshumanisantes. A la vérité, la contradiction a ceci de fallacieux, et partant d'apparent seulement, qu'elle homogénéise ce qui doit être distingué, soit les « passions secondaires » et les passions (proprement, authentiquement) « sociales » : les « passions secondaires » développent ce que les passions primitives ont de simplement originel ou d'immédiat, sans faire sortir l'être de ce qui constitue pour lui (eu égard à sa nature d'être humain) un état d'imperfection ou d'inachèvement ; les passions sociales en revanche sont des passions authentiquement naturelles, qui développent ce que les passions primitives contiennent d'essentiel, et qui, de la sorte, arrachent l'être à sa condition d'être « borné et stupide » pour en faire un homme, dans toute la perfection de sa nature.

La contradiction est-elle levée pour autant ? Sans doute, si l'on s'en tient au point de vue logique de la distinction des termes ; mais il en va autrement, si l'on envisage la question d'un point de vue psychogénétique ou ontogénétique : on a vu en effet que le rapport à autrui, mon *alter ego*, induit la corruption de l'amour de soi en amour-propre. Comment le rapport que j'ai à autrui pourrait-il alors m'être salutaire et profitable ? Comment la rivalité avec autrui, qui va jusqu'à supprimer les termes d'un rapport possible entre lui et moi (dans la substitution, au soi, de l'opinion), pourrait-elle laisser s'exercer le pouvoir bénéfique, parce que moteur, des passions sociales ? A dire vrai, dans l'hypothèse où rien ne permettrait de court-circuiter la dégradation de l'amour de soi en amour-propre, il serait vain, et

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

Extrait gratuit de document, le document original comporte 5 pages.

Culture Générale

La patience

même, à certains égards, pernicieux, d'envisager les passions sociales comme un principe pratique socialement effectif - le mince espoir d'une socialisation harmonieuse des individus devenant en effet, dans ces conditions, une dangereuse utopie. Toute la question revient donc ici à se demander si les passions sociales constituent une alternative possible aux passions secondaires.

Pour que les passions sociales puissent se développer avant - et surtout sans - les passions secondaires, il importe que leur déploiement n'ait pas pour effet la frustration des intérêts de l'un, au seul avantage de l'autre ; dans le cas contraire, la relation serait évidemment propice au surgissement des passions secondaires, qui se nourrisent, comme on l'a vu, sinon d'un sentiment d'infériorité, du moins, d'un sentiment d'amertume, qui vient de n'être pas préféré. Or, les passions naturelles, qui s'engendrent à partir de l'amour de soi, sont essentiellement expansives : « il est très naturel que celui qui s'aime cherche à étendre son être et ses jouissances, et à s'approprier par l'attachement ce qu'il sent devoir être un bien pour lui » (*Rousseau juge de Jean-Jacques,* « Deuxième Dialogue »). Il semble en conséquence inévitable que l'amour de soi tende à détourner et à s'approprier l'amour que l'autre se porte naturellement à lui-même, pour le faire agir en vue de ses propres intérêts : le désir d'influencer les désirs et l'activité de l'autre, même s'il est originellement bienveillant, induit ainsi par la force des choses un rapport agonique, qui aboutit au bout du compte à un repli sur soi proprement inactif des deux parties. Pour enrayer la corruption de l'amour de soi en amour-propre, il faut donc pouvoir limiter le déploiement des passions primitives spontanément expansives dans le rapport à autrui, de manière à ce que ni l'un ni l'autre ne veuille, ou à tout le moins ne peuve, asservir l'autre à ses propres intérêts. Toute la question est alors de savoir comment modérer l'activité d'une passion aussi fondamentale que l'amour de soi. La thèse de Rousseau est que seule une passion peut modérer l'activité d'une autre passion - et, *a fortiori,* que seule une passion fondamentale peut modérer l'activité d'une autre passion fondamentale. Telle est la fonction de cette autre principe de l'anthropologie rousseauiste qu'est la pitié, cette « disposition convenable à des êtres aussi faibles, et sujets à autant de maux que nous le sommes ; vertu d'autant plus universelle et d'autant plus utile à l'homme qu'elle précède en lui l'usage de toute réflexion, et si naturelle que les bêtes même en donnent quelquefois des signes sensibles. Sans parler de la tendresse des mères pour leur petits, et des périls qu'elles bravent pour les en garantir, on observe tous les jours la répugnance qu'ont les chevaux à fouler aux pieds un corps vivant ; un animal ne passe point sans inquiétude auprès d'un animal mort de son espèce : il y en a même qui leur donne une sorte de sépulture. » (*Discours sur l'Inégalité,* « Première Partie »). Il s'agit là, on le voit, d'une passion propre à tous les êtres sensibles, antérieure à la

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

raison, qui présente la particularité d'être *naturellement sociale* : elle nous fait prêter attention à notre semblable (c'est-à-dire, d'une manière générale et *a minima*, à un autre membre de notre espèce) et par là même nous met en relation avec lui. La pitié est de ce fait la passion sociale par excellence, et c'est sa naturalité qui lui vaut d'être tenue, chez Rousseau, pour un principe inné, analogue sur ce point à l'amour de soi : « Mais si, comme on n'en peut douter, l'homme est un animal sociable ou du moins fait pour le devenir, il ne peut l'être que par d'autres sentiments innés relatifs à son espèce (*sc*. apparentés à la pitié) » (*Lettres morales,* « Lettre 5 »). Mais il y a plus encore : la pitié nous met en relation avec l'un de nos semblables, en nous rendant attentif à sa « faiblesse » ou à ses « maux ». Ce mouvement de l'âme, qui nous fait nous mettre à la place de l'autre et partager ses peines, est à l'évidence bien différent du mouvement expansif et invasif de l'amour de soi, par lequel nous tendons à étendre notre être et nos jouissance bien au-delà de nous-mêmes, jusque dans le coeur d'autrui. Autrement dit, la pitié est une passion naturellement concurrente de l'amour de soi, qui permet d'en modérer l'activité, et qui, par là, « concourt à la conservation de l'espèce. C'est elle qui nous porte sans réflexion au secours de ceux que nous voyons souffrir ; c'est elle qui, dans l'état de nature, tient lieu de moeurs, et de vertu, avec cet avantage que nul n'est tenté de désobéir à sa douce voix. C'est elle qui détournera tout sauvage robuste d'enlever à un faible enfant ou à un vieillard infirme sa subsistance acquise avec peine, si lui-même espère trouver sa subsistance ailleurs. C'est elle qui, au lieu de cette maxime sublime de justice raisonnée, *Fais à autrui comme tu veux qu'on te fasse,* inspire à tous les hommes cette autre maxime de bonté naturelle bien moins parfaite, mais bien plus utile peut-être que la précédente, *Fais ton bien avec le moindre mal d'autrui qu'il est possible* » (*Discours sur l'Inégalité,* « Première Partie »). La pitié, plus encore que la passion de la sociabilité, est la passion de la moralité, qui rend possible un rapport juste à autrui. A la vérité, observe Rousseau, « avec toute leur morale, les hommes n'eussent jamais été que des monstres, si la nature ne leur eût donné la pitié à l'appui de la raison » (*Discours sur l'Inégalité,* « Première Partie »).

A partir du moment où l'on attribue à l'être sensible une passion qui, bien loin de l'abandonner au mouvement solitaire et agressif de l'amour de soi, modère suffisamment l'activité de celui-ci pour le mettre en relation avec un semblable qui souffre, on pourrait croire qu'il suffirait aux hommes de s'en remettre au système de leurs passions naturelles (amour de soi et pitié) pour bien vivre ensemble. Pourtant, les faits l'indiquent, le rapport à autrui engendre plus de passions secondaires que de passions sociales : comment comprendre l'inefficacité de cette passion sociale archétypale qu'est la pitié? Qu'est-ce qui fait obstacle à son libre déploiement ? La raison en est d'ordre psychogénétique : on doit certes considérer

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

la pitié comme une passion naturelle, qui fonde la relation à l'autre en modérant l'activité de l'amour de soi ; parce qu'elle est naturelle, la pitié est une passion fondamentale. Mais cela ne signifie pas pour autant qu'elle soit active dès la naissance ; contre Hobbes, qui soutient la thèse selon laquelle les hommes sont naturellement méchants, Rousseau voit dans la déploration coutumière de la cruauté des enfants la conséquence de ce que la pitié suppose une certaine maturité intellectuelle. De fait, pour me mettre à la place d'autrui, il faut que j'ai développé l'usage de ce pouvoir d'arrachement au réel (au réel de la sensation au tout premier chef) qu'est l'imagination, et que je sois en mesure, par ce même pouvoir, de me transporter en autrui, pour sentir ce qu'il sent (quoique je ne le sente pas réellement) : « pour devenir sensible et pitoyable, il faut que l'enfant sache qu'il y a des êtres semblables à lui, qui souffrent ce qu'il a souffert, qui sentent les douleurs qu'il a senties, et d'autres dont il doit avoir l'idée comme pouvant les sentir aussi. En effet, comment nous laissons-nous émouvoir à la pitié, si ce n'est en nous transportant hors de nous et en nous identifiant avec l'animal souffrant ? en quittant pour ainsi dire notre être pour prendre le sien ? Nous ne souffrons qu'autant que jugeons qu'il souffre ; ce n'est pas dans nous, mais dans lui, que nous souffrons. Ainsi nul ne devient sensible que quand son imagination s'anime et commence à le transporter hors de lui » (*Emile,* IV). La conséquence la plus immédiate à cette généalogie de la pitié est la suivante : durant tout le temps où nous développons les moyens de devenir pitoyable, nous ne le somme ni ne pouvons l'être, en toute logique. Il faut donc en conclure que, durant tout ce temps, nous contractons l'habitude (ni bonne, ni mauvaise, mais simplement naturelle chez l'enfant) d'agir selon le seul principe pratique de l'amour de soi. Or, cette habitude naturelle devient une mauvaise habitude chez l'adulte, qui n'a pas suffisamment développé, ni son imagination, ni les autres compétences intellectuelles (la raison notamment) qui lui permettraient de percevoir autrui comme un semblable ou de « juger qu'il souffre ». Comment empêcher que l'habitude contractée naturellement par l'enfant devienne une mauvaise habitude à l'âge adulte ? La question a ceci de difficile qu'elle revient à se demander si l'on peut, non pas tant perdre une ancienne habitude, non pas même en prendre une nouvelle, mais bien apprendre à combiner une ancienne et une nouvelle habitude, alors même que leurs mouvements respectifs sont contraires : comment, en somme, apprendre la pitié à un être qui a commencé de vivre pour le seul amour de lui-même ?

Le problème serait sans doute insoluble si les hommes développaient leurs lumières et leurs passions indépendamment les uns des autres. Mais, on l'a vu, c'est tout le contraire qui se passe : nous avons besoin d'autrui pour développer toutes les virtualités de notre nature et pour accomplir notre humanité. L'*Emile* est

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

Extrait gratuit de document, le document original comporte 5 pages.